



Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE À VOCATION MUSICALE

ADOPTÉ

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le

Mardi 20 octobre 2020 à 18 h 45 par TEAMS

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	<i>18h50 ouverture de la rencontre.</i>
2.	Parole au public	<i>Aucun public.</i>
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<i>Propose : M. Masse Appuie : Mme St-Jacques Adopté tel que proposé. Résolution : CE-A-V-10-2020-191</i>
4.	Lecture et adoption du procès-verbal du 22 juin 2020	<i>Propose : Mme Lévesque Appuie : Mme Simard Tel que proposé. Résolution : CE-A-V-10-2020-192</i>

4.1	<p>Suivis</p> <p>Règle et procédure de vote</p>	<p><i>M. Masse aimerait peaufiner les règles et procédures lors de l'élection des membres du CÉ à l'AGA. Celui-ci aimerait qu'on aille un protocole et qu'on ne nomme pas le nombre des votes pour les membres. Dans le cas d'un membre qui aurait de la difficulté à s'exprimer, ce serait malaisant d'avoir un pointage dans son cas.</i></p> <p><i>M. Masse a fourni ce document qui explique la procédure (le point 20) : http://fjcf.ca/wp-content/uploads/2013/07/01-4900_Procedures_elections_normales2.pdf</i></p> <p><i>Mme Rebecca est d'accord avec ce point.</i></p> <p><i>M. St-Jean propose que Mme Gagnon fasse amendement aux statuts et règlements. Celui-ci se demande comment on fonctionnerait en cas d'égalité entre les membres.</i></p> <p><i>Mme Gagnon mentionne qu'elle nous en parlera au prochain CÉ.</i></p>
5.	<ul style="list-style-type: none"> • Courte présentation des membres • Détermination de la durée des mandats 	<p><i><u>Présentation des membres</u> : Mme Gagnon fait la présentation des membres. M. St-Jean explique le rôle de président et vice-président du CÉ.</i></p> <p><i><u>Détermination de la durée des mandats</u> : Grille créée par Madame Lysanne Gagnon, directrice, remise aux membres avec leurs coordonnées.</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire des rencontres • Président • Vice-président • Représentant au Comité de parents/substitut 	<p><u>Secrétaire des rencontres :</u> <i>Madame Jacinthe Dumont est proposée à titre de secrétaire officielle des rencontres pour l'année 2020-2021. Elle accepte le mandat.</i></p> <p><i>Propose : Mme Brouillard</i> <i>Adopté à l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-193</p> <p><u>Président :</u> <i>M. Masse propose Monsieur St-Jean.</i> <i>Mme Brouillard appuie la candidature.</i> <i>Monsieur St-Jean accepte la proposition.</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-194</p> <p><u>Vice-président :</u> <i>M. St-Jean propose M. Masse</i> <i>Mme Lévesque appuie la candidature.</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-195</p> <p><u>Représentant au comité de parents :</u> <i>Mme Mignot a été choisie pour représenter l'école lors de l'AGA.</i></p> <p><i>Monsieur Masse se propose comme substitut</i></p>
--	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> • Représentant à la Fondation au Diapason • Nomination des représentants de la communauté • Responsable du rapport annuel 	<p><u>Représentant à La Fondation Au Diapason :</u> Mme Gagnon sera la porte-parole.</p> <p>Par contre, M. Masse se propose pour assister aux rencontres au besoin seulement et il demande si c'est possible d'avoir accès aux ordres du jour ainsi qu'aux procès-verbaux des rencontres. Mme Gagnon nous reviendra à ce sujet à la prochaine rencontre.</p> <p>Propose : Mme Simard Adopté à l'unanimité</p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-196</p> <p><u>Nomination des représentants de la communauté :</u> Aucun membre de la communauté pour le moment.</p> <p><u>Responsable du rapport annuel :</u> Monsieur St-Jean propose Mme Gagnon et Mme Dumont.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
6.		Règles de régie interne	<p>Madame Gagnon propose les règles de régie interne.</p> <p>Propose : Mme Mignot Appuie : M. Masse</p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-197</p>

7.	Calendrier des rencontres	<p><i>Madame Gagnon propose un calendrier.</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité.</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-198</p>
8.	Dénonciation d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements nominatifs	<p><i>Les documents seront remis dans le sac des enfants et signés par les membres.</i></p>
9.	Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement	<p><i>Présentation par Madame Gagnon du budget de fonctionnement du CÉ 2020-2021.</i></p> <p><i>Propose : Mme Mignot</i></p> <p><i>Appuie : Mme César</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-199</p>
10.	Campagne de financement 2020-2021 de La Fondation Au Diapason	<p><i>Madame Gagnon précise certaines informations :</i></p> <p><i>Nous avons toujours la campagne de financement fait par la vente d'articles dans le catalogue de La Fondation. Par contre, à partir de cette année, c'est payable par Internet seulement.</i></p> <p><i>Pour ce qui est des dons volontaires, Mme Gagnon explique que les parents peuvent choisir de vendre pour environ 300\$ de produits (campagne de financement « Perfection »), de cette vente, 130\$ ira directement à La Fondation.</i></p> <p><i>Mme Mignot se demande si, dans le cas d'un parent qui aurait déjà payé la cotisation en début d'année, et que par la suite décide d'acheter des produits dans le catalogue, est-ce qu'il y aura une déduction du montant?</i></p>

		<p><i>Mme Gagnon mentionne que lorsqu'il y a un surplus, il n'y a aucun remboursement. C'est le choix du parent.</i></p> <p><i>Mme Mignot suggère qu'on donne le choix aux parents dès le début pour que le parent puisse décider s'il veut acheter des produits ou non.</i></p> <p><i>Mme Gagnon répond comme quoi cette information a déjà été envoyée aux parents en début d'année (un formulaire qui donne plusieurs choix de payer le don de 130\$).</i></p> <p><i>Mme Gagnon nous parle aussi du concert de Noël (virtuel, pour Noël 2020). Les élèves ont déjà commencé à pratiquer dans leur bulle classe, à l'orchestre ainsi qu'à la chorale.</i> <i>On a communiqué avec le vidéaste. Il sera à notre école vers la 2^e semaine de décembre pour filmer le concert. Le concert en ligne.</i></p> <p><i>Mme Des Groseillers suggère qu'on devrait éviter de vendre le concert sous forme de DVD, étant donné qu'il y aurait beaucoup moins de ventes (le DVD circulerait d'une famille à une autre). Celle-ci privilégie que ce soit en ligne.</i></p> <p><i>Mme Gagnon mentionne que ce serait effectivement un visionnement que tout le monde devra payer.</i></p> <p><i>M. St-Jean suggère qu'on puisse suivre l'exemple de la plateforme du théâtre du Nouveau Monde. C'est très bien présenté.</i></p> <p><i>M. Masse suggère aussi que certains élèves pourraient préparer un scénario pour faire découvrir les classes et l'école, dans la vidéo du concert.</i></p>
--	--	---

11.		Œuvres humanitaires 2020-2021	<p><i>Mme Gagnon nous informe que nous sommes sollicités par plusieurs œuvres humanitaires depuis plusieurs années. Nous avons choisi la campagne des tirelires d’Halloween de Leucan, étant donné que c’est un organisme qui nous touche. L’année dernière, nous avons donné des tirelires seulement aux élèves qui en voulaient.</i></p> <p><i>Cette année, à cause de la Covid, la procédure sera différente. Ce sera des tirelires virtuelles. Nous n’avons pas encore testé la procédure.</i></p> <p><i>Propose : Mme César</i> <i>Appuie : Mme Brouillard</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-10-2020-200</p>
12.		Consultation calendrier scolaire 2021-2022	<p><i>Tous les membres ont consulté les calendriers scolaires pour la prochaine année. C’est le scénario <u>2-A/D</u> qui a été choisi à l’unanimité.</i></p>
13.		Consultation relative à l’admission OS-01	<p><i>Mme Gagnon nous mentionne les changements dans la politique relative à l’admission, à l’inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01).</i></p> <p><i>Tour de table sur différents points de la consultation en regard des admissions. Les commentaires seront envoyés à la CSSMI.</i></p>
14.		Activités et sorties éducatives, mesures ministérielles	<p><i>Mme Gagnon nous parle comme quoi il n’y aura pas d’activité, pas de sortie jusqu’en janvier. On ne sort pas et on n’invite pas de gens qui font des activités à l’école. On reste entre nous.</i></p> <p><i>M. Masse se demande s’il y aura une incidence sur le budget.</i></p>

			<p><i>Mme Gagnon mentionne qu'on va quand-même tenter d'organiser des choses après les fêtes.</i></p> <p><i>Mme César suggère des activités virtuelles, en visioconférence.</i></p> <p><i>Mme Gagnon mentionne que pour le moment, nous ne ferons rien d'ici janvier.</i></p> <p><i>M. Masse suggère qu'on devrait quand-même supporter des activités artistiques.</i></p>
15.		Location de salles	<p><i>Mme Gagnon mentionne que, pour les années précédentes, on louait nos locaux à des enseignants de musique pour qu'ils puissent donner des cours privés.</i></p> <p><i>Étant donné la situation pour l'instant, il n'y aura pas de cours privés qui se donneront.</i></p>
16.		Informations de la direction	<p><i>Mme Gagnon mentionne que ça se passe bien à l'école. On s'améliore à chaque semaine. On suit les règles de santé publique et on s'ajuste.</i></p> <p><i>On a eu notre premier cas de Covid. La santé publique prend la décision finale pour chaque cas et on partage l'information aux parents. On doit suivre les directives.</i></p> <p><i>Une classe a été fermée. L'enseignante a basculé à distance du jour au lendemain et tout va bien. Les élèves sont satisfaits et les parents aussi. On est maintenant prêt à cette situation, même si toute l'école devait basculer à distance.</i></p>

16.1	Informations des enseignants	<p><i>Mme Brouillard a cette devise : un jour à la fois. Le temps manque. Malheureusement, nous n'avons toujours pas reçu les maillets. On fait les cours de musique avec le sourire. On se centre sur de petites choses. Ça va bien.</i></p> <p><i>Mme St-Jacques rajoute qu'on se prépare avec Classroom dans le cas d'un confinement. Chaque professeur, chaque classe se prépare depuis le début de l'année.</i></p> <p><i>Mme Simard nous parle de la fête de la musique du 1^{er} octobre dernier. Ce fut très agréable. Les violonistes ont fait une belle prestation à l'école. Certains pianistes ont fait une prestation sur une vidéo que tous les élèves ont pu regarder en classe.</i></p>
16.2	Information des employés de soutien	<p><i>Mme Lévesque nous parle des élèves qui jouent toujours dans leur zone. Nous avons une belle cour. Tout se passe bien malgré la situation.</i></p>
17.	Sujets divers	<p><i>Mme César mentionne que les livres que les élèves doivent apporter tous les jours (en cas de fermeture) sont lourds. Elle se demande si c'est possible de faire affaire avec les maisons d'édition et que les élèves pourraient avoir tous les travaux en ligne comme alternative?</i></p> <p><i>Mme Gagnon va s'informer à ce sujet.</i></p> <p><i>Mme Mignot dit qu'on doit penser à la santé mentale des élèves si la situation ne s'améliore pas avant le printemps prochain. On doit alléger le fardeau. Dans le cas d'élèves qui doivent s'isoler à la maison en cas de Covid : ceux-ci n'ont pas accès à l'école à distance. C'est une problématique. Celle-ci croit qu'il y aura une grande détresse collective importante à notre école.</i></p>

			<p><i>Mme Gagnon répond que la détresse vient plus de la part des parents que des élèves. On a intégré des mesures d'hygiène, les périodes de cours sont raccourcies, le lavage des mains est fréquent, l'école est désinfectée par le concierge et les enseignants. Nous essayons de vivre le plus normalement possible. Nous faisons de la musique comme d'habitude. Les enfants sont souriants, il n'y a pas plus d'enfants tristes avec nous. Il y a une belle atmosphère. De plus, nous avons une psychologue pour nous guider dans nos choix, nos décisions.</i></p> <p><i>Mme Gagnon rajoute que, comme par les années passées, si un élève manque 1-2 jours, l'enseignant n'est pas tenu de remettre des travaux. Par contre, si l'élève est en isolement, le titulaire et l'enseignant d'instruments lui envoient des travaux. Si c'est plus de 5 jours, il aura aussi remise de travaux en anglais, univers social et autres petites matières. L'élève recevra des cours à distance seulement si la classe au complet est fermée. Nous ne sommes pas autorisés à filmer des cours. Nous devons suivre les directives ministérielles.</i></p>
18.		Courrier	<i>Aucun courrier</i>
19.		Levée de l'assemblée	<p><i>Assemblée levée à : 21 h 55</i></p> <p><i>Propose : Mme Mignot</i> <i>Appuie : Mme César</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution : CE-A-V-10-2020-201</i></p>

Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé
 Doc= Documents TNI= Projection